



# Avoir connaissance des héritiers d'une succession

Par **Tricette**, le **07/06/2016** à **13:34**

Bonjour,

je suis propriétaire d'un studio loué nu à un locataire. depuis 2 mois, il ne paie plus son loyer. nous avons fais un recommandé de mise en demeure qu' il n'est pas allé chercher et un courrier recommandé pour informer la caution solidaire.

Ce dernier recommandé est revenu avec la mention DCD. La caution se propage aux héritiers mais nous ne savons pas qui sont les héritiers et si ils ont accepté la succession.

comment faire pour connaître le sort d'une succession sachant que nous ne savons pas non plus quand est morte la caution?

faut-il s'adresser à la chambre des notaires? à un huissier?  
doit-on demander une nouvelle caution au locataire?

je vous remercie de votre aide.  
bonne journée  
Tricette